



Mardi 19 novembre à 20h : Conférence «Le numérique et les jeunes»

Pendant que les « jeunes » (9-16 ans) s'approprient de plus en plus les technologies numériques et leurs usages leurs parents, quant à eux, semblent parfois dépassés. L'association Défis de Lorient dressera un portrait des usages chez les jeunes et présentera les bonnes pratiques à adopter.

Samedi 9 à 20h : BD Concert O'Boys

Les musiciens jouent la partition musicale du 3^e tome projeté sur écran, Midnight Crossroad de la bande dessinée O'Boys, illustrée par Steve Cuzor. Le blues, au service des illustrations remplace les dialogues et fait résonner durant 60 minutes l'émotion de l'œuvre, par cet alliage artistique qui s'avère dès lors indissociable.



Dimanche 24 à 17h : Concert «Ballade(s) chez Stéphane»

Le duo Fabien Robbe au piano et Ronan Pinc au violon, dans un répertoire original de ballades composées par le talentueux Stéphane Grappelli.



Tous les mardis de 14h à 17h : après-midi belote.

Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 : visite commentée du musée sur inscription.

Tous les mardis de 15h à 17h30 : atelier tricot et couture.

Tous les mardis de 17h30 à 19h30 : soirée tarot.

Mois du film documentaire :



Samedi 23 novembre à 16h : «Yann Fanch Kemener», un documentaire émouvant sur le parcours de l'une des voix les plus connues en Bretagne sublimant le chant populaire en breton. En présence du réalisateur Ronan Hirrien.



Samedi 30 novembre à 16h : «Derniers jours à Shibati», une chronique, toute en grâce et émotion, d'une destruction annoncée d'un vieux quartier traditionnel de la ville chinoise de Chongqing. En présence de Gaëlle Bédier Lerays, critique de cinéma.

Horaires de la médiathèque

Mardi : 12h-19h30

Mercredi : 10h-18h

Vendredi : 12h-18h

Samedi : 9h-13h / 14h-18h

Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public du 1^{er} février au 31 décembre :

Du mardi au dimanche de 14h à 18h.

Le Musée est fermé les jours fériés.

LE MOT DE L'ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE

Le «Zéro Phyto» et la Toussaint

À l'approche de la Toussaint, les agents du service espaces verts de la commune consacrent une large partie de leur temps au désherbage du cimetière. Environ 300 heures sont chaque année nécessaires pour effectuer cette tâche fastidieuse sur cet espace public dont l'entretien n'a pas été pensé comme il aurait pu l'être. Avec la mise en application de la loi Labbé, il est désormais nécessaire de faire évoluer nos pratiques et c'est très bien. Finis les produits phytosanitaires et place aux techniques alternatives. Il en existe plusieurs. Parmi celles-ci, une méthode qui a fait ses preuves : la binette. C'est celle qui a été utilisée par la vingtaine de personnes qui avait répondu à l'invitation de la commission environnement pour la matinée citoyenne du 5 octobre.

À l'issue de cette sympathique matinée qui a permis d'alléger la charge de travail des agents de quelques dizaines d'heures, il a été validé que cette action d'intérêt collectif soit reprogrammée chaque année. Il sera donc proposé aux Baldiviens de se retrouver dès 2020 le 1^{er} samedi d'avril et le 1^{er} samedi d'octobre.

En parallèle, un nouveau désherbeur thermique à gaz a été acheté. L'engazonnement qui a été commencé va aussi être étendu sur d'autres zones et notamment certaines allées. Les objectifs étant à la fois le respect de la réglementation, l'amélioration des conditions de travail de nos agents qui pourront ainsi effectuer d'autres tâches pour l'amélioration de notre cadre de vie. La mise en place de ces nouvelles pratiques au cimetière va aussi nous permettre d'atteindre le classement « Zéro Phyto ».

Yvon LE CLAINCHE

Adjoint à l'Environnement, au Tourisme et au Cadre de Vie



LA MAIRIE VOUS INFORME :

Consignes de tri : les objets en plastique comme une brosse à dents ou une éponge usagée, un jouet, un morceau de tuyau, une piscine gonflable percée... doivent être déposés dans les ordures ménagères ou à la déchèterie selon le volume. Jetées dans la mauvaise poubelle, les erreurs de tri ont un coût puisqu'elles sont transportées inutilement vers le centre de tri. De plus, les erreurs de tri rendent le travail des agents du centre de tri plus difficile.

Classe 9 : deux mois de préparation physique pour organiser vos retrouvailles souhaitées par beaucoup d'entre vous. La classe 0 va-t-elle vous couper l'herbe sous le pied ?

Paiement en ligne : il est maintenant possible de régler ses factures de restauration scolaire, d'accueil de loisirs et sports-loisirs via l'espace famille sur internet avec votre carte bancaire. Pour cela, assurez-vous que les paiements par internet soient faisables avec carte.

Piégeage : le piégeage est une activité strictement encadrée par la loi. Tout piégeage doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. De plus, un certain nombre de pièges est tout simplement interdit, dont les pièges à machoires et les pièges mutilants depuis 1995. Les pièges ne doivent pas être positionnés dans des endroits susceptibles d'être des lieux de passage d'animaux domestiques. Pour rappel, le fait de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Trop de nos animaux domestiques sont mutilés sur notre commune !



Cérémonie du Souvenir
Samedi 11 Novembre
à 11h00 au Champ de Foire
Départ vers 11h11 au Monument aux Morts

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Mercredi 6	Salle annexe de la mairie	Réunion de préparation à 20h15, en prévision du Téléthon qui se déroulera le 7 et le 8 décembre prochain. Ouvert à tous.
Lundi 11	Monument aux Morts	Cérémonie du souvenir. Dépôt de gerbe au monument aux morts. Rendez-vous à 11h place du champ de foire.
Samedi 16	Salle du Scaouët	Loto à 20h organisé par le Baud FC. Animation par Marie JP. Ouverture des portes à 17h, restauration sur place.
Lundi 18	Auditorium du Quatro	Conférence à 14h «Josselin au Moyen-Âge et les splendeurs de la Renaissance» animée par Patrick HUCHET et organisée par le groupe d'histoire du pays de Baud.
Mardi 19	Auditorium du Quatro	Conférence autour de la parentalité à 20h « le numérique et les jeunes» avec l'association Défis de Lorient.
Samedi 23	Salle du Scaouët	Repas et soirée dansante pour les célibataires de 19h30 à 1h organisés par GM Organisation. Infos et réservations au 06.12.12.22.63.
Samedi 23	Le Dressing Rue des Écoles	Une vente de vêtements à petits prix est organisée de 9h à 12h le samedi 23 novembre près du parking de l'école maternelle du Centre. Renseignements : 06.40.06.66.19.
Vendredi 29	Salle du Scaouët	Collecte de sang de 14h30 à 18h30.
Samedi 30	Salle du Scaouët	Collecte de sang de 8h30 à 12h30.

Bien vivre ensemble



L'isolation de votre habitat à 1€

L'isolation des combles à 1€ est financée par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Depuis début 2019, le gouvernement a fixé un montant minimum des certificats d'économie d'énergie pour certains travaux, notamment l'isolation des combles, l'isolation des planchers bas et le remplacement des chaudières fiouls : cette mesure s'appelle la prime coup de pouce.

Si certaines offres sont sérieuses, des démarchages abusifs et des arnaques existent aussi.

Afin de vous en prémunir, voici quelques conseils :

- Évitez les démarchages qui se proposent d'intervenir directement chez vous pour faire les travaux, sans avoir d'abord visité votre logement ;
- Demandez toujours un devis préalable, qui fera apparaître la nature des travaux et la méthodologie utilisée : dépose de l'isolant existant ? (généralement non compris dans l'offre). Pose d'un pare-vapeur ? Repérage préalable des réseaux électriques ? etc...
- Vérifiez les performances énergétiques de l'isolant, ainsi que la valeur du CEE proposé et l'organisme financeur.
- Demandez à avoir les attestations d'assurance décennale et responsabilité civile de l'entreprise, ainsi que le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Si vous avez un doute, il est possible de prendre RDV auprès d'un conseiller juriste de l'ADIL à Vannes au 02.97.47.02.30, à Lorient au 02.97.21.74.64 ou par mail : adil.56@wanadoo.fr

Sports et Loisirs



Avenir Cycliste : cyclo-cross de Cranne le samedi 9 à partir de 13h15 pour les catégories poussins, pupilles et benjamins, 14h30 pour les minimes et 15h30 pour les catégories espoirs, juniors et seniors.

Baud FC : match à domicile le dimanche 10. À 15h, l'équipe A reçoit Plescop en R3. À 13h, les équipes B et C reçoivent Caudan et Languidic 2.

Cyclo club : sortie les 1, 3, 10, 17 et 24 novembre. Départ du centre associatif à 8h45 le 1^{er}, départ à 9h le reste du mois.

Cours de dessin : tous les mardis au centre associatif, des cours de dessin et de peinture sont organisés par Catherine Lavallade, professeure diplômée des Beaux-Arts. Renseignements et inscriptions au 06.64.52.48.02.

Cinéma « Le Celtic »



Coup de Coeur : Hors Normes

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés «d'hyper complexes».



Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes.